

## FICHE D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation :

**Colloque EHESP – FHF – Université Rennes 1**  
**2 et 3 juin 2009 à Rennes - code session N°913653**

NOM : ..... NOM de jeune fille .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Je souhaite être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Adresse e-mail : .....

Corps de rattachement et fonction exercée : .....

Service : .....

Statut juridique de l'établissement :  Public  Privé

Nom de l'établissement : .....

Adresse professionnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Financier (si différent de l'employeur) : .....

Adresse de facturation (si spécifique) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Formation suivie au titre de :

Formation professionnelle  Adaptation emploi  Formation statutaire

Cadre en Détachement (préciser).....

Autre (préciser) : .....

Nom du responsable formation : .....

Fait le ..... Le ..... Le .....

Signature du candidat Visa de l'employeur Visa de la CEREFOC

(agents des DRASS/DDASS)

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente accessibles sur notre site internet ou notre catalogue 2009.

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de la direction de l'EHESP.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 02 99 02 27 49 ou par courriel : Xavier.Martiniault@ehesp.fr

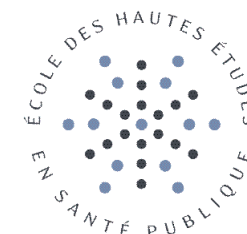
# LA RÉFORME DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS : QUELS DÉFIS POUR SA MISE EN OEUVRE ?

## COLLOQUE EHESP - FHF ET UNIVERSITE RENNES 1

RENNES

2 et 3 JUIN 2009

UNIVERSITÉ DE  
RENNES 1



EHESP

FORMATION CONTINUE

**Tarifs**  
300 € net  
Comprenant les 2 déjeuners  
(nous consulter concernant  
les inscriptions groupées  
pour les associations)

**Date**  
2 et 3 juin 2009

**Durée**  
2 jours

**Lieu**  
Rennes

**Pour vous inscrire**  
Complétez et retournez ce  
bulletin d'inscription à :  
Evelyne Lemoine  
Evelyne.Lemoine@ehesp.fr  
Tél : 02.99.02.27.44  
Fax : 02.99.02.26.26

Attention !  
nombre de places limité

Ecole des hautes études  
en santé publique  
Service formation continue  
Av. du Professeur Léon  
Bernard  
CS 74312  
35043 RENNES Cedex

N° de centre de formation  
5335P011835

1 fiche par stage  
et par personne

# FORMATION CONTINUE EHESP

## La réforme de la protection juridique des majeurs : Quels défis pour sa mise en oeuvre ?

2 et 3 juin 2009 - RENNES

Responsable pédagogique : Karine LEFEUVRE DARNAJOU - EHESP

### Objectifs

- Présenter et analyser les décrets d'application parus,
- Exposer les premières démarches d'anticipation proposées sur le territoire français par des magistrats, gérants de tutelle, associatifs, hospitaliers ou privés, établissements sanitaires et médico-sociaux, DDASS et Conseils généraux.

### Vous êtes concernés

Professionnels du secteur social et médico-social chargés de la prise en charge des majeurs protégés et toute personne intéressée par la réforme de la protection juridique des majeurs

## Programme

### Mardi 2 juin 2009

- 9h30 **Accueil des participants**
- 9h30 **Allocutions d'ouverture**  
Christian QUEYROUX, Secrétaire général de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)  
Jérémy SECHER, Directeur de cabinet auprès du délégué général de la FHF  
Muriel LE BARBIER LE BRIS, Directrice adjointe de l'Institut de l'Ouest Droit Europe (IODE/ Université de Rennes 1)
- 10h00 - 10h15  
**Propos introductifs sur les enjeux du colloque**  
Karine LEFEUVRE-DARNAJOU, Professeur à l'EHESP, Département des Sciences Humaines et Sociales et des Comportements de Santé (SHS-CS)  
Sylvie MOISDON-CHATAIGNIER, Maître de conférence à la Faculté de droit de Rennes 1, IODE  
Virginie HOAREAU, Adjointe au pôle Organisation Sanitaire et Médico-Sociale, secteur Vieillesse – Handicap (FHF)
- 10h15 - 10h35  
**Les « majeurs vulnérables » : L'émergence d'un nouveau concept ?**  
Dominique THOUVENIN, Professeur des Universités, Titulaire de la Chaire Droit de la Santé-Ethique à l'EHESP
- 10h35 - 12h00  
**Le volet judiciaire de la réforme et ses décrets d'application**  
Marie-Charlotte DALLE, Magistrat, Ministère de la justice - Bureau du droit des personnes et de la famille,  
**Débat contradictoire avec les acteurs de terrain**  
**La position d'un juge des tutelles**, Anne CARON-DEGLISE, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, Ancienne Présidente de l'Association Nationale des Juges d'Instance (ANJI)  
**La position d'un Procureur de la République**  
**La position d'un avocat**, Corinne DEMIDOFF, Avocat au Barreau de Rennes  
**La position d'un médecin psychiatre**, Olivier FOUCAULT, Psychiatre, Médecin spécialiste inscrit sur la liste du procureur de la République, Chef de service au Centre Hospitalier d'Orléans
- 12h00-12h30  
**Echanges avec la salle**
- 12h30-14h00  
**Buffet**

• 14h00-14h30

• 14h30-14h45

• 14h45-15h15

• 15h15-16h15

• 16h15-16h30

• 16h30-16h50

• 16h50-17h30

• 9h00-9h30

• 9h30-10h15

• 10h15-10h45

• 10h45-11h05

• 11h05-11h45

• 11h45-12h30

• 12h30-13h45

• 13h45-14h30

• 14h30-15h30

• 15h30-15h45

• 15h45-16h30

• 16h30-16h45

**L'émergence d'un nouveau contrat au service du respect de la volonté des citoyens : le mandat de protection future** - Maître Yann LELEVIER, Notaire à Moncoutours de Bretagne

**Echanges avec la salle**

**Le volet financier de la réforme et ses décrets d'application**

Jean-Pierre HARDY, Chef du bureau de la réglementation financière et comptable (DGAS)

**Débat contradictoire avec des acteurs de terrain suivi d'un échange avec la salle**

Michel BAUER, Directeur de l'UDAF, Finistère (exemple du CEPOM)

Dominique CAILHOL, Présidente de l'ANMJPM, MJPM au Centre Hospitalier de Montpellier

Pierrette MAINDRON, Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Gérants de Tutelle Privés (FNAGTP)

**Pause**

**Le volet formation de la réforme et ses décrets d'application** - Dominique TERRASSON, DGAS

**Débat contradictoire avec un acteur de terrain suivi d'un échange avec la salle**

Nicole GUEGAN, Responsable des formations tutélaires, IRTS Bretagne

### Mercredi 3 juin 2009

**L'impact de la réforme en psychiatrie**

Yann DEBETZ, Directeur du CHS de Pau et témoignage d'un cadre socioéducatif

**Le volet médico-social de la réforme et ses décrets d'application : Une activité tutélaire régie pas la loi du 2 janvier 2002** par un représentant de la DGAS

**La procédure de demande d'autorisation et la planification par le biais du schéma régional (SROSMS)** par un représentant d'une DRASS

**Le nouveau rôle des DDASS au service de l'amélioration de la qualité des services pour l'usager**

Jöelle COHEN, Conseillère technique en travail social, DDASS de l'INDRE

**Echanges avec la salle**

**Pause**

**Le nouveau rôle des Conseils généraux au regard des mesures de protection sociale**

Jean-Michel RAPINAT, Responsable de la Direction sociale de l'Assemblée des Départements de France (ADT)

Pascale BOBILLE, Responsable du service personnes âgées, personnes handicapées, CG 35

**Débat contradictoire suivi d'un échange avec la salle**

avec une assistante Sociale et un Responsable d'une association tutélaire sur la question de la délégation

**Buffet**

**Le point de vue des usagers : Atouts et limites de la réforme et des décrets d'application**

Jean-Paul DELEVOYE, Médiateur de la République

Témoignage d'un représentant d'une association d'usagers

**Table ronde : Retours d'expérimentations de terrain, ou comment les acteurs ont anticipé la réforme ?**

**Atouts et limites**

**Les outils du maintien des MJPM au sein des établissements : la signature de conventions**

**ou la création d'un GCSMS** : Denis FOISSY, Directeur d'un EHPAD, Doullaincourt

**Exemple d'un questionnaire à remplir par la famille lors du dépôt de la requête d'ouverture de la mesure** : Olivier BON-HOMME, vice-Procureur, TGI de Nantes (sous réserve)

**Des fiches pratiques pour la mise en oeuvre de la loi du 2 janvier 2002**

Patrick BERTHO, Directeur de l'ATI (35) et Vincent MARCHAND, Directeur de l'APM (22)

Témoignage d'un usager du site [tutellesauquotidien.fr](http://tutellesauquotidien.fr)

**Pause**

**Suite de la table ronde**

**Synthèse et clôture du colloque**

Pour vous inscrire : Evelyne Lemoine - EHESP  
Tél : 02.99.02.27.44 /Evelyne.Lemoine@ehesp.fr